Guide d'arrivée

Bienvenue chez vous. Voici les étapes à suivre pour bien commencer votre bail.

Avant et pendant l'emménagement

1. **Abonnement à l'électricité**

   Ouvrez votre compte auprès d'Hydro-Québec dès votre arrivée, pour la date de début de votre bail. Les frais d'électricité de votre logement sont à votre charge, comme l'indique votre bail.

2. **Assurance du locataire**

   Une assurance habitation avec responsabilité civile est requise. Elle protège vos biens et vous couvre si un sinistre dont vous êtes responsable survient. Le montant de couverture exigé figure dans le Règlement d'immeuble. Conservez la preuve d'assurance et remettez-nous-en une copie.

3. **Constat de l'état des lieux**

   Dès votre arrivée, examinez le logement et notez tout bris, dommage ou appareil défectueux, avec des photos si possible. Transmettez-nous la liste le plus tôt possible : elle évite toute confusion à votre départ.

4. **Branchement des électroménagers**

   Chaque déménagement amène son lot de dégâts d'eau évitables. Avant de les utiliser, vérifiez chaque branchement :

   - **Laveuse :** les tuyaux d'eau chaude et d'eau froide doivent être sur les bonnes entrées;
   - **Lave-vaisselle :** confirmez le raccord électrique et le tuyau d'évacuation;
   - **Évier :** si un lave-vaisselle est installé, assurez-vous qu'il est raccordé avant d'ouvrir l'eau.

   En cas de doute, faites appel à un professionnel ou communiquez avec nous avant de brancher.

Questions fréquentes

Quel est mon espace de stationnement?

Il est indiqué à votre bail. Si un plan de stationnement existe pour votre immeuble, nous vous le transmettons par courriel. Il ne vous est pas parvenu? Écrivez-nous.

Qu'en est-il d'Internet?

Si votre logement comprend un service Internet, les renseignements de connexion vous sont envoyés à l'adresse courriel fournie à la signature du bail. Vérifiez aussi vos courriels indésirables.

Où récupérer mes clés de boîte postale?

Selon l'immeuble, la boîte postale est soit gérée par nos soins (à l'intérieur de l'immeuble; communiquez avec nous pour la clé), soit une boîte communautaire gérée par Postes Canada (clé et numéro de case à demander directement à Postes Canada).

Comment vous joindre en cas de problème?

Utilisez la demande de service sur gestioninverso.com/locataires : c'est la façon la plus efficace d'obtenir un suivi rapide. Pour une urgence, appelez le 819 640-1038.

> **Immeuble de construction récente?** Si vous n'avez pas d'eau, vérifiez que les valves d'arrivée d'eau, près du chauffe-eau, sont bien ouvertes. S'il n'y a pas d'eau chaude, repérez le disjoncteur du chauffe-eau dans le panneau électrique de votre logement, mettez-le à « ON » et patientez de 30 à 60 minutes.